



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

TOURNOI U 8/U 9

REGLEMENT DU TOURNOI

Art.1 - DATES ET LIEU DU TOURNOI

Ce tournoi, organisé par le Football Club de Villeneuve les Avignon, se déroulera dans l'enceinte du stade Jean Sagnes, Chemin St Honoré les 25 mai 2017 à partir de 10 heures.

Art.2 - DROIT DE PARTICIPATION AU TOURNOI

L'engagement au tournoi est gratuit

Art.3 - DUREE DES RENCONTRES

1 seule mi-temps de 10 minutes.

Art.4 - RECOMPENSES

Tous les joueurs seront récompensés. Les joueurs resteront en tenue pour la remise des trophées.

Art.5 - REGLEMENT DU TOURNOI

Le règlement du tournoi est celui de la F.F.F. : Règles du football à 8 pour les U11 ans et les U13 ans. Chaque équipe pourra utiliser 4 remplaçants par match.

Art.6 - LICENCES

Tous les joueurs devront être licenciés à la F.F.F. Toute réclamation concernant l'identification ou la qualification d'un joueur devra être faite avant la rencontre par le responsable d'équipe. L'équipe fautive aura match perdu avec 0 point.

Art.7 - CLASSEMENT

Art.8 - LITIGES

Pour tout litige, seule la Commission d'Organisation du Tournoi sera apte à trancher le différent.



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Les clubs participants auront le droit de se pourvoir en appel devant les commissions du district Rhône – Durance des décisions prises par la Commission d'organisation du Tournoi.

Tous les cas concernant la discipline sont de la compétence des commissions du district Rhône-Durance.

Tout litige soumis au district Rhône-Durance doit être appuyé du même droit de confirmation que celui prévu pour les réserves déposées lors des rencontres officielles.

Art.9 - ARBITRES

Chaque équipe devra fournir un juge de touche licencié par équipe engagée pour officier à chaque rencontre de poules et de classement à laquelle son équipe participera.

Les arbitres sont sélectionnés par le Comité d'Organisation du Tournoi.

Art.10 - EQUIPEMENTS

Chaque équipe devra fournir un ballon de match et se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Art.11 - EXCLUSIONS

L'arbitre pourra décider d'une exclusion temporaire de 2 minutes pour un joueur ayant commis une faute grave.

La violence étant en recrudescence sur les terrains, il ne sera admis aucun manque de sportivité de la part des joueurs, dirigeants ou accompagnateurs, sous peine d'encourir un retrait immédiat de l'équipe participante.

Art.12 - PLANNINGS

Les poules, heures des rencontres, ordre des terrains et tableaux, seront communiqué aux clubs à leur arrivée.

Art.13 - RESPONSABILITE

Le F.C.Villeneuve décline toutes responsabilités civiles et pénales. Celles-ci restent à la charge du club participant (ne rien laisser d'important dans les vestiaires et les véhicules).

Art.14 - MODIFICATIONS

La Commission d'Organisation du Tournoi se réserve le droit de modifier le programme si nécessaire et d'annuler le tournoi en cas d'intempéries ou d'empêchements graves et imprévisibles.



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Art.15 – ENGAGEMENTS

Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Nous souhaitons que notre tournoi soit une fête du sport et de la convivialité pendant deux jours grâce à la bonne tenue de tous sur les terrains et dans les locaux qui vous accueilleront.

Le responsable du tournoi

Frédéric AYME

Le président du club

Vincent BONNAUD



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

TOURNOI NATIONAL DU 25 MAI 2017

FICHE TECHNIQUE

Dates	25 mai 2017
ORGANISATEUR	F.C.Villeneuve LIGUE Méditerranée - DISTRICT Rhône-Durance
SITE	Stade de la Laune 2 terrains gazonnés
CORRESPONDANCE	Frédéric AYME Téléphone : 06 68 53 87 34 Appt.1 ,95 avenue de la rétanque 84450 Saint-Saturnin les Avignon

ACCUEIL DES EQUIPES

Jeudi 25 mai à 9h30 au stade Jean Sagnes - 30400 Villeneuve Les Avignon.

REPAS

Un snacking sera proposé sur le lieu du tournoi.



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

COUPON REPONSE - INSCRIPTION

A ENVOYER A CETTE ADRESSE : F.C.VILLENEUVE - Frédéric AYME
Apt 1 - 95 avenue de la Rétanque
84450 Saint-Saturnin les AVIGNON

Contact : **06.68.53.87.34**

CLUB	
CATEGORIE	
Nom du Responsable	
Téléphone	
Email	
Adresse complète	

Engagement : GRATUIT

Caution : 200 euros par équipe engagée

Merci de nous renvoyer ce COUPON REPONSE accompagné

✓ du chèque de caution au nom du FC VILLENEUVE

Le chèque de caution vous sera rendu à la fin du tournoi

N.B : Les engagements ne sont effectifs qu'à réception du présent coupon-réponse et du chèque, dans la limite des places disponibles.